

Marcourt était plutôt en faveur d'un deal RTBF/TF1

MÉDIAS Le ministre des Médias a qualifié la décision du CA de la RTBF de « radicale »

Pour la première fois, le ministre PS des Médias Jean-Claude Marcourt s'est exprimé sur le vote du conseil d'administration de la RTBF qui s'est opposé, le 15 mars dernier, à toute collaboration avec TF1 en matière publicitaire, désavouant de façon cinglante l'administrateur général de la société, Jean-Paul Philippot. Jusqu'ici le ministre s'était soigneusement abstenu de tout commentaire dans ce dossier ultrasensible malgré les nombreuses critiques que ce mutisme lui avait valu du côté de l'opposition. L'exercice était, il est vrai, délicat. Soutenir la position du management de la RTBF aurait été perçu comme une déclaration de guerre par RTL. S'opposer à toute collaboration avec TF1, c'était aller à l'encontre des intérêts économiques de la RTBF, entreprise publique.

En réponse à des questions des députés Olivier Maroy (MR) et Christos Doulkeridis (Ecolo), Jean-Claude Marcourt a finalement dû sortir du bois. Il s'est d'abord déclaré « étonné par cette décision radicale » du CA (aucun vote positif). « Je pense qu'il y avait un autre chemin à suivre », a-t-il poursuivi, soulignant que ce vote était « injuste

pour Jean-Paul Philippot qui défend l'intérêt de son institution et dont il faut souligner le travail remarquable ».

Il a ensuite avoué que dans ce dossier, il était proche des positions de Christos Doulkeridis. Celui-ci était l'un des rares hommes politiques à s'être publiquement positionnés (c'était dans *Le Soir* du 15 mars 2017) en faveur d'une collaboration entre la RTBF et TF1 estimant « qu'à partir du moment où TF1 est déterminé à venir, le choix qui doit être fait est celui de minimiser l'impact négatif pour le service public ». Cette position du socialiste Jean-Claude Marcourt est plutôt étonnante dans le sens où le boulevard de l'empereur défendait le point de vue inverse et avait donné une consigne de vote claire aux six administrateurs PS du CA de la RTBF : voter contre. Quatre l'ont appliquée. Deux ont bravé cette consigne et se sont abstenus (Philippe Reynaert et Philippe Van Muylder).

Compenser l'impact TF1

En plein débat parlementaire sur le renouvellement du contrat de gestion de la RTBF (2018-2022), l'impact de l'arrivée de

TF1 sur les revenus de l'entreprise publique et la manière dont il faudra ou pas le compenser a bien sûr fait l'objet de nombreux commentaires.

Pour le ministre Marcourt, le futur contrat de gestion « devra donner les moyens nécessaires à la RTBF pour lui permettre de remplir ses missions de service public et prendre en considération l'évolution du paysage audiovisuel de la Fédération ». Il n'en a pas dit plus sur ses intentions et a renvoyé la balle aux parlementaires qui doivent d'ici l'été soumettre leurs recommandations au gouvernement pour le futur contrat de gestion : « Il est utile que le Parlement envoie des lignes claires. Faut-il que la dotation soit augmentée ou pas ? Faut-il qu'on élargisse le recours à la publicité ou pas ? Faut-il revoir ou non les missions de service public à la baisse ? C'est à vous de vous saisir de ces questions, a-t-il lancé aux parlementaires. D'ici quatre mois (délai endéans lequel les recommandations doivent être remises), la décision de TF1 sera tombée. Vous pourrez en tenir compte pleinement. » ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER